Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro GMNF, veuillez visiter :
bacprogmnf.fr/annales-sujets-et-corriges

Baccalauréat professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-GMNF-EP1** • Durée : **3 heures (durée de travail proposée, non réglementaire)** • Coefficient : **Aucun coefficient autonome attribué au module MP8 ; le pied de page indique Coef. : 8**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle et réglementaire** (3 questions) — **Page 3**

2. **Étude technologique, choix des matériaux et métré** (4 questions) — **Page 5**

3. **Préparation de fabrication et protocole opératoire** (3 questions) — **Page 8**

4. **Prévention et sécurité** (2 questions) — **Page 10**

5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprogmnf.fr/assets/annales/bac-pro-gmnf/Opérations d'aménagement des milieux naturels/2026/Bac Pro GMNF - Opérations d'aménagement des milieux naturels - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle et réglementaire

L'entreprise Rives & Bocages aménage un passage humide entre une mare et un fossé, avec un platelage piéton en bois et la remise en état de deux accès faunistiques. Le candidat doit caractériser la continuité écologique recherchée et respecter les limites d'emprise, les zones refuges et les consignes en cas d'incident écologique.

C8.1

Question 1.1. Présentez la fonction écologique recherchée par le chantier et expliquez en quoi le platelage contribue à la continuité des déplacements de la faune tout en maintenant un passage pour les usagers.

Le chantier rétablit une continuité écologique entre la mare et le fossé humide. Le platelage franchit le passage humide tout en maintenant le cheminement piéton. Il canalise les déplacements des usagers et limite leur dispersion dans les milieux refuges, ce qui préserve le passage de la faune.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rétablir le passage de la faune entre la mare et le fossé, tout en maintenant un cheminement piéton.

Question 1.2. Citez trois contraintes écologiques ou paysagères à prendre en compte lors de l'implantation et de l'exécution des travaux. Pour chacune, indiquez une mesure concrète permettant de la respecter.

Contrainte	Mesure concrète
Emprise balisée et végétation refuge	Circuler et stocker les matériaux uniquement dans l’emprise autorisée.
Secteur de reproduction et dates d’intervention	Respecter les zones repérées et les dates transmises par le responsable.
Passage humide et écoulements	Intervenir manuellement sans obstruer les écoulements ni dégrader les abords.

Ces mesures limitent le dérangement et la dégradation des milieux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Respecter l’emprise balisée et les dates prévues, préserver les refuges et les écoulements, et éviter toute dégradation des abords.

Question 1.3. Complétez le tableau du DR 1 en associant à chaque situation le comportement attendu du chantier. Distinguez une intervention prévue dans l'emprise balisée, une découverte écologique imprévue et la détérioration accidentelle d'une zone refuge.

Dans l’emprise autorisée, maintenir le balisage et ne pas circuler ni stocker hors de la zone. En cas de découverte écologique, arrêter les travaux dans la zone concernée, ne rien manipuler, sécuriser et prévenir le responsable. Si une zone refuge est détériorée, arrêter l’opération, limiter le dommage sans l’aggraver et alerter le responsable.

DR 1 complété : conduites à tenir

Situation ou famille de bois	Conduite à tenir ou longueur utile totale	Longueur de stock commandée ou mesure de maîtrise	Chute totale ou résultat attendu
Travaux réalisés dans l'emprise autorisée	Intervenir dans l'emprise balisée	Maintenir le balisage; pas de stockage hors zone	Préserver les zones refuges
Découverte écologique imprévue	Arrêter les travaux dans la zone	Sécuriser; ne pas manipuler	Alerter le responsable
Détérioration accidentelle d'une zone refuge	Arrêter l'opération	Limiter le dommage sans l'aggraver	Alerter le responsable
Longerons			
Traverses			
Lames			
Total des trois familles de bois			Taux de chute : ...

✓ RÉPONSE À RETENIR

Emprise autorisée : respecter le balisage. Découverte : arrêter, ne pas manipuler, sécuriser et alerter. Détérioration : stopper, limiter le dommage sans l'aggraver et prévenir le responsable.

2. Étude technologique, choix des matériaux et métré

Le platelage rectangulaire comprend deux longerons, six traverses et neuf lames, avec des dimensions, longueurs de stock et prix définis dans les documents techniques. Le candidat calcule la surface, les quantités à commander, les chutes, la masse de granulat et le coût TTC des matériaux.

C8.2

Question 2.1. À partir du plan DT 1, calculez la surface du platelage en mètres carrés. Indiquez la formule utilisée et le résultat avec son unité.

Le plan DT 1 donne un platelage rectangulaire de 3 000 mm sur 1 200 mm, soit 3,00 m sur 1,20 m après conversion. L'aire d'un rectangle se calcule en multipliant sa longueur par sa largeur : 3,00 × 1,20 = 3,60. Le résultat s'exprime en mètres carrés, car les deux dimensions sont exprimées en mètres.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surface du platelage rectangulaire de 3,00 m sur 1,20 m : 3,60 m², conformément au plan DT 1.

Question 2.2. Complétez le DR 1 avec les longueurs utiles totales, les longueurs de stock à commander et les chutes linéaires totales pour les longerons, les traverses et les lames. Calculez ensuite le taux de chute du bois pour l'ensemble des trois familles, selon la formule fournie.

Les longueurs utiles sont calculées à partir des pièces posées. Le stock commandé correspond au nombre de pièces et à leur longueur standard au DT 2. Pour chaque famille, la chute est la différence entre le stock commandé et la longueur utile. Le taux global rapporte la chute totale au stock total commandé.

Famille	Longueur utile totale	Stock commandé	Chute totale
Longerons	6,40 m	8,00 m	1,60 m
Traverses	7,20 m	7,20 m	0,00 m
Lames	27,00 m	32,40 m	5,40 m
Total	40,60 m	47,60 m	7,00 m

Le taux global vaut $(47,60 - 40,60)/47,60$
$times100 = 14,7$
. Les valeurs du tableau sont à reporter dans les lignes correspondantes du DR 1.

DR 1 complété : longueurs de bois

Situation ou famille de bois	Conduite à tenir ou longueur utile totale	Longueur de stock commandée ou mesure de maîtrise	Chute totale ou résultat attendu
Travaux réalisés dans l'emprise autorisée	6,40 m	8,00 m	1,60 m
Découverte écologique imprévue	7,20 m	7,20 m	0,00 m
Détérioration accidentelle d'une zone refuge	27,00 m	32,40 m	5,40 m
Longerons			
Traverses			
Lames			
Total des trois familles de bois	40,60 m	47,60 m	7,00 m ; 14,7 % hute : ...

✓ RÉPONSE À RETENIR

Longerons : 6,40 m utiles, 8,00 m commandés, 1,60 m de chute. Traverses : 7,20 m, 7,20 m, 0,00 m. Lames : 27,00 m, 32,40 m, 5,40 m. Taux global : 14,7 %.

Question 2.3. Calculez la masse de granulat nécessaire pour le lit de réglage de 0,25 m³. Donnez le résultat en kilogrammes puis en tonnes.

La masse se calcule avec la relation fournie : masse = volume × masse volumique. Pour 0,25 m³ de granulat de masse volumique apparente 1 600 kg/m³, on obtient 0,25 × 1 600 = 400 kg. Pour convertir en tonnes, on divise par 1 000 : 400 ÷ 1 000 = 0,4 t.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pour 0,25 m³ de granulat à 1 600 kg/m³, la masse nécessaire est de 400 kg, soit 0,4 tonne.

Question 2.4. À l'aide des prix du DT 2, calculez le coût TTC des matériaux à commander pour le platelage, la visserie et le granulat. Présentez le détail par famille puis le coût total, sans inclure de main-d'œuvre ni de frais de déplacement.

Les prix du bois s’appliquent aux longueurs de stock commandées, et non aux seules longueurs utiles. On compte donc les quantités précisées au DT 2. Le granulat est chiffré pour le volume requis de 0,25 m³. Une boîte de visserie est ajoutée au total : son conditionnement est de 120 vis et son prix est indiqué par boîte.

Famille	Calcul	Coût TTC
Longerons	2 × 4,00 m × 16,00 €/m	128,00 €
Traverses	3 × 2,40 m × 8,00 €/m	57,60 €
Lames	9 × 3,60 m × 6,50 €/m	210,60 €
Total bois	128,00 + 57,60 + 210,60	396,20 €
Visserie	1 boîte	21,60 €
Granulat	0,25 m³ × 75,00 €/m³	18,75 €
Total matériaux	396,20 + 21,60 + 18,75	436,55 €

Le montant comprend uniquement les matériaux TTC, sans main-d'œuvre ni frais de déplacement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Bois : 396,20 €. Visserie : 21,60 €. Granulat : 18,75 €. Coût total des matériaux à commander : 436,55 € TTC.

3. Préparation de fabrication et protocole opératoire

Une équipe de deux agents prépare et réalise le platelage en préservant les écoulements et les zones refuges, avec des découpes sur une aire stable et balisée. Le candidat calcule le besoin en vis, ordonne les opérations et définit des contrôles de réception de l'ouvrage et de remise en état du site.

Question 3.1. Calculez le nombre de vis nécessaires à la fixation des neuf lames sur les six traverses. Indiquez si une boîte de 120 vis suffit et précisez le nombre de vis restant après la pose.

Chaque lame croise les six traverses : les neuf lames créent donc 9 × 6 intersections. Le fournisseur prescrit deux vis inox par intersection, soit 9 × 6 × 2 = 108 vis. La boîte disponible contient 120 vis : elle suffit. Après la pose, le stock restant est de 120 − 108 = 12 vis.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il faut 108 vis. La boîte de 120 suffit : il restera 12 vis après fixation des neuf lames sur les six traverses.

Question 3.2. Complétez le DR 2 en proposant, dans l'ordre, les opérations de préparation, d'exécution et de repli du chantier. Pour chaque phase, indiquez un contrôle vérifiable portant sur l'implantation, la stabilité ou le respect du milieu.

1. **Implantation :** baliser l'emprise, repérer l'ouvrage et protéger les zones refuges. Vérifier que le tracé reste dans la zone autorisée.
2. **Préparation des appuis :** préparer les deux appuis au granulat, puis les régler. Contrôler leur niveau et leur stabilité.
3. **Assemblage et pose :** débiter le bois sur l'aire stable et balisée. Vérifier l'état des pièces, l'alignement et le niveau des supports, puis assembler et fixer les lames. Contrôler l'alignement et la stabilité de l'ouvrage.
4. **Repli et remise en état :** retirer chutes et déchets, puis remettre les abords en état. Vérifier l'absence de déchets et de dommages aux zones refuges.

DR 2 complété : protocole opératoire

Phase ou situation	Opération, contrôle ou mesure de prévention	Critère de vérification ou conduite à tenir
Implantation	Balisage, repérage et protection des refuges	Tracé dans l'emprise autorisée
Préparation des appuis	Préparer et régler les deux appuis	Appuis de niveau et stables
Assemblage et pose	Contrôler le bois, assembler, fixer les lames	Alignement et stabilité vérifiés
Repli et remise en état	Retirer les chutes, déchets et remettre en état	Aucun déchet ni dommage aux abords
Glissade ou chute au bord de la mare		
Coupure ou projection lors du débit		
Présence d'usagers dans l'emprise		
Découverte d'un animal ou d'un nid occupé		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Baliser et implanter, préparer et contrôler les appuis, débiter puis assembler et poser le platelage, enfin retirer les déchets et vérifier l'état des abords.

Question 3.3. Indiquez quatre contrôles à effectuer à la réception du platelage. Au moins un contrôle portera sur les dimensions, un sur la stabilité, un sur les fixations et un sur la remise en état écologique du site.

À la réception, effectuer quatre vérifications distinctes :

- **Dimensions :** mesurer la longueur de 3 000 mm et la largeur de 1 200 mm ; contrôler l'espace nominal de 15 mm entre les lames.
- **Stabilité :** vérifier que les deux appuis sont réglés et stables, puis s'assurer que le platelage ne bouge pas.
- **Fixations :** contrôler la présence de deux vis inox par intersection lame-traverse et vérifier leur serrage.
- **Milieu :** vérifier le retrait des chutes et déchets, l'état des abords et l'absence d'atteinte aux zones refuges.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dimensions conformes, appuis et platelage stables, deux vis inox par intersection, abords propres et zones refuges préservées.

4. Prévention et sécurité

Les agents interviennent près d'un milieu humide, sur un sol potentiellement glissant, avec des outils manuels et une scie portative réservée à une aire de coupe définie. Le candidat choisit des mesures de prévention adaptées et décrit la conduite à tenir lors d'une découverte écologique imprévue.

Question 4.1. Complétez le DR 2 en associant à chacun des quatre risques une mesure de prévention adaptée au chantier : glissade ou chute au bord de la mare, coupure ou projection lors du débit, présence d'usagers dans l'emprise et découverte écologique imprévue. Les réponses doivent être concrètes et applicables avant ou pendant l'intervention.

Appliquer les consignes du DT 3 avant et pendant chaque opération. Sur le sol humide, suivre les cheminements balisés et éviter les bords instables. Pour le débit, utiliser l'aire stable prévue, vérifier la scie, porter les équipements adaptés et tenir les personnes à l'écart. Maintenir le balisage séparant les usagers du chantier. Si une personne pénètre dans l'emprise, interrompre l'opération. En cas de découverte écologique imprévue, arrêter les travaux dans la zone concernée, ne rien manipuler, sécuriser le secteur et prévenir le responsable.

- **Sol humide :** rester sur le cheminement balisé.
- **Débit :** aire stable, outil vérifié, EPI adaptés et zone de coupe dégagée.
- **Usagers :** maintenir la séparation et arrêter en cas d'intrusion.
- **Découverte :** arrêt local, sécurisation et alerte.

DR 2 complété : mesures de prévention

Protocole opératoire et prévention

Phase ou situation	Opération, contrôle ou mesure de prévention	Critère de vérification ou conduite à tenir
Implantation	.....	.....
Préparation des appuis	.....	.....
Assemblage et pose	.....	.....
Repli et remise en état	.....	.....
Glissade ou chute au bord de la mare	Chemin balisé; éviter le bord instable	.....
Coupure ou projection lors du débit	Aire stable; scie vérifiée; EPI; écarter les personnes	.....
Présence d'usagers dans l'emprise	Maintenir le balisage; arrêter si intrusion	.....
Découverte d'un animal ou d'un nid occupé	Arrêt; sécuriser sans manipuler; alerter	.....

Réponses à formuler en fonction du chantier décrit dans le sujet.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chemin balisé; débit sur aire stable avec outil vérifié et EPI; balisage des usagers; arrêt, sécurisation et alerte en cas de découverte.

Question 4.2. Présentez la conduite à tenir en cas de découverte d'un animal ou d'un nid occupé non repéré lors du diagnostic préalable. Précisez la zone à sécuriser, l'information à transmettre et la condition nécessaire avant toute reprise des travaux.

1. Arrêter immédiatement les travaux dans la zone de découverte et ne pas toucher l'animal ni le nid.

2. Sécuriser le secteur concerné et en empêcher l’accès afin d’éviter tout dérangement.
3. Informer sans délai le responsable de chantier en indiquant la nature de la découverte et son emplacement.
4. Ne reprendre les travaux dans cette zone qu’après avoir reçu les consignes du responsable.

DR 2 complété : découverte écologique

Protocole opératoire et prévention

Phase ou situation	Opération, contrôle ou mesure de prévention	Critère de vérification ou conduite à tenir
Implantation	.....	.....
Préparation des appuis	.....	.....
Assemblage et pose	.....	.....
Repli et remise en état	.....	.....
Glissade ou chute au bord de la mare	.....	.....
Coupure ou projection lors du débit	.....	.....
Présence d'usagers dans l'emprise	.....	.....
Découverte d'un animal ou d'un nid occupé	..... Arrêt immédiat; sécuriser; ne pas to	Alerter le responsable; reprise après ses consignes

Réponses à formuler en fonction du chantier décrit dans le sujet

✓ RÉPONSE À RETENIR

Arrêter et sécuriser la zone, ne rien manipuler, prévenir le responsable. Reprise après ses consignes.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BAC PRO GMNF

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Évaluation de la capacité C8 du bac professionnel GMNF, session 2026, code 26-BCP-GMNF-EP1. La durée proposée est de trois heures ; le pied de page indique un coefficient 8, mais MP8 n'a pas de coefficient autonome. Le sujet porte sur un platelage en milieu humide et évalue l'analyse écologique, le métré, l'approvisionnement, l'organisation du chantier et la prévention.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La surface d'un rectangle se calcule par longueur × largeur, avec les dimensions exprimées dans une unité cohérente.
- Le taux de chute est égal à (longueur de stock commandée - longueur utile) / longueur de stock commandée × 100.
- La masse de granulat se calcule par m = V × ρ ; pour convertir les kilogrammes en tonnes, divisez par 1 000.
- Le nombre de vis requis est le nombre d'intersections lame-traverse multiplié par deux vis par intersection.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez longueur utile et longueur de stock commandée pour chaque famille de bois avant de calculer les chutes.
- Respectez les arrondis demandés : volumes au millième, coûts au centime et pourcentages à une décimale.
- Contrôlez le balisage, l'alignement et le niveau avant la pose, puis la stabilité et les fixations à la réception.
- En cas de découverte écologique, arrêtez les travaux dans la zone, ne manipulez pas l'élément découvert, sécurisez et prévenez le responsable.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le taux de chute demandé dans le sujet ?

Additionnez les longueurs utiles des longerons, traverses et lames, puis les longueurs de stock commandées. Calculez (stock total - longueur utile totale) / stock total × 100 et arrondissez le résultat à un chiffre après la virgule.

Q : Comment convertir la masse de granulat en tonnes ?

Multipliez le volume en mètres cubes par la masse volumique en kilogrammes par mètre cube pour obtenir des kilogrammes. Divisez ensuite cette masse par 1 000 pour l'exprimer en tonnes.

Q : Comment organiser les réponses et le temps de l'épreuve ?

Le sujet répartit les points entre quatre parties, pour un total de 20 points. Traitez les questions dans l'ordre, montrez vos calculs et complétez les documents réponses DR 1 et DR 2, à rendre avec la copie.

Q : Quel coefficient et quelle durée faut-il retenir pour ce sujet ?

Le pied de page indique une durée de trois heures et un coefficient 8. Le sujet précise toutefois que MP8 n'est pas une épreuve nationale terminale autonome et que cette durée de travail proposée n'est pas réglementaire.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprogmnf.fr/assets/annales/bac-pro-gmnf/Opérations d'aménagement des milieux naturels/2026/Bac Pro GMNF - Opérations d'aménagement des milieux naturels - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro GMNF : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.